



Bulletin municipal

Ville de

Pontacq

Au fil de l'Ousse - N°48

Décembre 2017



SOMMAIRE

■ LES COMMISSIONS

P.3

■ ENSEIGNEMENT

P.10

■ LES ASSOCIATIONS

P.12

■ INFOS / COMMUNICATIONS

P.21

LES COMMISSIONS

Finances	p. 3
Administration générale	p. 4
Réseaux/Voirie/Affaires	p. 5
Associations/Bâtiment	p. 6/7
Urbanisme	p. 6
Action sociale	p. 8
Animation	p. 9

ENSEIGNEMENT

École Ste Jeanne Elisabeth	p. 10
Collège St Joseph	p. 10
Écoles publiques	p. 11

LES ASSOCIATIONS

Un Pied à l'école	p. 11
Mon Moment Magique	p. 12
Pont du Tonkin	p. 13
Tous en Forme	p. 13
Groupe Vocal	p. 13
Les Peaux d'Ousse	p. 14
La Coulée d'Ousse	p. 14
Pétanque	p. 14
Les Amis de la Danse	p. 15
Anciens combattants	p. 15
Comité des Fêtes	p. 16
Les Papillons Football	p. 16
Patrimoine	p. 17
Institut Béarnais Gascon	p. 18
Bibliothèque	p. 18
Tennis	p. 19
Lous Esberits	p. 20
Pontacq Dance	p. 21

INFOS/COMMUNICATIONS

Nouveaux Commerces	p. 21
Etat Civil	p. 22
Missions Locales	p. 23
Don du Sang	p. 23
Patrimoine	p. 24

Directeur de la rédaction et de la publication : Didier LARRAZABAL

Mairie de Pontacq
Place Huningue
64530 PONTACQ
www.ville-pontacq.fr
Tel. 05 59 53 50 05
Fax. 05 59 53 69 05

Crédits photos : Mairie, Fotolia.

Maquette et Impression :

Imprimerie de Arce - 64130 Mauléon
impdearce@gmail.com
Tél. 05 59 28 19 69

Tirage Novembre 2017 : 1400 exemplaires

L'ÉDITO DE M. LE MAIRE

Chères Pontacquaises, Chers Pontacquais, Chers amis,

Alors que la rentrée nous semble déjà bien loin, je voudrais simplement revenir sur quelques événements qui se sont déroulés chez nous depuis le dernier fil de l'Ousse. Le Marché Gourmand a été une nouvelle fois une belle réussite. La fréquentation importante (plus de 350 repas assis) montre que nous sommes nombreux à attacher de l'importance à ces moments de communion, à ce bien-vivre. Merci aux pontacquais qui se déplacent en nombre, merci aux commerçants qui le font vivre et merci aux élus qui, une fois de plus, s'investissent sans compter pour rendre cette journée possible. Et si les fêtes de la Saint-Laurent ont été marquées par le mauvais temps, nous avons eu la chance de pouvoir participer à une belle journée des associations.

La rentrée des écoles s'est très bien passée et les effectifs sont au plus haut tant au public qu'au privé. L'école publique a même bénéficié d'une ouverture de classe, bien que celle-ci reste provisoire.

Notre salle polyvalente réhabilitée fait le bonheur des associations sportives qui la fréquentent, mais aussi des associations qui l'ont occupée pour différentes manifestations (40 ans des Esberits, vides greniers, etc.). Après quelques mois d'utilisation, nous sommes confortés dans notre choix d'investir dans la réhabilitation de ce bâtiment communal. De nombreux investissements importants sont également en cours ou sur point de démarrer : achat du Moulin, rénovation de l'éclairage public et coupure nocturne, amélioration de l'éclairage du stade Méret, réhabilitation du chemin de Paradis, achat d'une benne agricole...

A une échelle bien plus modeste mais tout aussi importante, les premiers travaux entrepris au cimetière ont également marqué positivement la vie de notre village, tout comme

l'amélioration du fleurissement. Nous poursuivons nos efforts, tant au niveau des grands projets que des petits changements...

En matière d'assainissement, les premiers travaux de chemisage ont succédé aux enquêtes et tests à la fumée. L'étude de faisabilité de la nouvelle station d'épuration arrive à son terme et la programmation des travaux devrait nous permettre une réouverture à l'urbanisation d'ici à la fin de l'année prochaine.

Le projet du futur collège prend également forme. Le Conseil Départemental a prévu de déposer la demande de permis de construire au printemps, et nous travaillons avec eux pour que les travaux qui incomberont à la commune (notamment l'aménagement d'une voie nouvelle et l'implantation des réseaux) soient réalisés en parallèle.

Enfin, nous prenons progressivement nos marques dans notre nouvelle intercommunalité. Travailler à 72 communes n'est pas toujours aisé, mais nous apprenons à fonctionner ensemble en mettant en place une nouvelle organisation. Les élus pontacquais et ceux de l'ancienne CCOG plaident pour une organisation des services répartie sur l'ensemble du territoire, afin que le service public reste au contact des administrés.

Alors que nous avons entamé la deuxième partie de notre mandat, nous pouvons regarder avec un « brin de fierté » le travail accompli et nous projeter sur les trois ans qui viennent avec enthousiasme ! Nous avons encore de nombreux projets pour continuer à faire progresser le Bien Vivre Pontacq...

En cette fin d'année, l'ensemble du Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter de Belles Fêtes et une Bonne Année 2018.

Le Maire,

Didier LARRAZABAL

COMMISSION ADMINISTRATION GÉNÉRALE / COMMUNICATION / JEUNESSE- M. LARBEYOU

COMMERCE DE PROXIMITÉ

De nombreux commerces de proximité étant fermés au centre-ville le lundi, la municipalité soucieuse d'être à l'écoute de vos besoins, a autorisé l'installation sur le domaine public, chaque lundi matin, de deux commerces ambulants suivants :



- « Martine » vous propose dans son camion épicerie, des fruits et légumes, des laitages, de la charcuterie, et bien d'autres produits.
- Depuis le 24 novembre, L'Instant Gourmand est présent sur la place des Tilleuls les vendredis soir entre 18h30 et 22h ainsi que les samedis de 8h à 14h et de 18h30 à 21h30. Vous y trouverez des sandwiches américains, des frites et nuggets réalisés à base de produits locaux.

DÉSHERBAGE DE L'ESPACE PUBLIC

Depuis la fin 2016, la commune a fait l'acquisition d'un brûleur thermique pour assurer le désherbage d'une partie de la voirie. Ce procédé permet de réduire de manière significative les mauvaises herbes en centre-ville, tout en respectant l'interdiction d'emploi de produits phytosanitaires. D'autre part, il convient de féliciter les Pontacquois qui sont chaque jour plus nombreux à entretenir leur devant de porte, comme le prévoit la réglementation. Cette prise de conscience et la réduction significative des mauvaises herbes, tant en centre-ville que dans les quartiers résidentiels, est déjà remarquable



LES NOUVEAUTÉS

SERVICE ADMINISTRATIF

LE PACS EN MAIRIE :

A compter du 2 novembre 2017, l'enregistrement des PACS ne se fait plus au Tribunal de Grande Instance du territoire, mais à la Mairie du lieu de résidence des partenaires.

Les personnes souhaitant conclure un PACS, peuvent désormais retirer le dossier au secrétariat de la Mairie, ou bien le télécharger sur le site internet de la commune www.ville-pontacq.fr

(Onglet « Mairie » suivre « Démarches administratives » puis cliquer sur « Formulaires Etat Civil – Le PACS- »).

Une fois le dossier complété, veuillez le déposer au secrétariat de la Mairie. Après vérification, vous serez contactés afin de fixer un rendez-vous pour procéder à l'enregistrement du PACS.



DÉLIVRANCE DE CARTE GRISE ET PERMIS DE CONDUIRE :

Depuis le 1er novembre 2017, le service carte grise et permis de conduire de la Préfecture de Pau est fermé à l'accueil du public.

Ces démarches administratives se font désormais sur Internet, sur le site de la Préfecture :

<http://www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr>

➔ Démarches administratives

➔ Cartes grises et permis de conduire



RAPPEL

CIMETIÈRE

PROCÉDURE DE REPRISE DE CONCESSIONS EN ÉTAT D'ABANDON

Dans le cadre d'une procédure de reprise de concessions, nous vous rappelons que la liste des concessions concernées est affichée au cimetière et consultable en Mairie. Pour tout renseignement merci de contacter le secrétariat de la Mairie au 05 59 53 50 05.



COMMISSION FINANCES - CH.CAILLABET

LE COIN DES FINANCES

A l'aube de 2018, dans un environnement mouvant et avec la mise en place de la nouvelle Communauté de Communes du Nord Est Béarn, il nous paraît important de faire un point sur les mécanismes de transferts financiers à venir entre la CCNEB et la commune de Pontacq. En effet, ces derniers auront une incidence certaine dans l'élaboration de nos futurs budgets.

En ce qui concerne l'impact de la suppression de la Taxe d'Habitation, et bien que le gouvernement nous promette une réforme sans impact pour les communes, nous ne disposons pas à ce jour d'éléments suffisants pour vous le détailler. Nous verrons donc ça plus tard...

TRANSFERTS FINANCIERS ENTRE LA COMMUNE ET LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNE NORD-EST BÉARN



Ville de
Pontacq



Nord Est Béarn
communauté de communes

Le principe de base s'articule autour des compétences de la nouvelle Communauté. Pour essayer de faire simple, il convient de rappeler au travers de 2 exemples précis, certains préalables qui impacteront forcément nos budgets à venir.

LA CCNEB DISPOSE DE :

COMPÉTENCES OBLIGATOIRES :

Imposées à la CCNEB par la loi, comme par exemple, l'action économique avec notamment les zones d'activités. En d'autres termes la gestion des zones d'activités des territoires va être transférée à la CCNEB (voirie, réseaux d'eau et d'assainissement et éclairage public).

En contrepartie de cette gestion :

- les communes vont devoir reverser à l'intercommunalité les coûts de fonctionnement et d'investissement qu'elles n'auront plus à assumer.
- Le montant de ces charges sera calculé par une commission spécifique, et déduit de l'allocation annuelle de compensation que nous verse la CCNEB depuis qu'elle perçoit directement le produit de la fiscalité professionnelle unique (FPU).
- Les recettes liées aux ventes de terrains restants à commercialiser seront pour leur part reversées à la commune au fur et à mesure que ces ventes interviendront.

compétences
obligatoires

Les compétences
facultatives

COMPÉTENCES FACULTATIVES :

Que la CCNEB aura la faculté de prendre ou de ne pas prendre. Il en est ainsi par exemple de la compétence piscine. Cela concerne donc la commune de Pontacq. En effet, cette compétence facultative avait été prise par la CCOG, contrairement aux communautés de communes du Pays de Morlaàs et du canton de Lembeye.

La CCNEB aura donc 2 possibilités :

- Soit d'étendre cette compétence à l'ensemble du territoire et cela sera sans incidence pour la commune de Pontacq.
- Soit de refuser de prendre cette compétence qui serait donc restituée à la commune de Pontacq, à charge pour elle d'en assumer la gestion (tel que cela était le cas avant le transfert en 2013).

En contrepartie de cette gestion la commune de Pontacq recevrait une allocation annuelle de compensation lui permettant d'assurer le fonctionnement et l'investissement lié à cet équipement. Le montant en serait calculé par la même commission spécifique d'évaluation que celle qui intervient pour le transfert des zones d'activités.

Vous l'aurez compris au travers de ces 2 exemples, un inventaire des transferts sera réalisé lorsque toutes les compétences auront été arrêtées. Cet inventaire permettra de faire la balance nette de ces transferts et d'évaluer les impacts sur notre budget communal 2018 mais ceci est à ce jour une autre histoire...

COMMISSION ASSOCIATIONS/ BÂTIMENTS/ CADRE DE VIE - H.SOUSBIELLE

LES TRAVAUX RÉALISÉS À CE JOUR

Acquisition de la propriété dite du Moulin (place d'Estibayres) : Pour un montant de 22.000€. Au-delà de l'aspect esthétique que donnera la réhabilitation du site, cet investissement a en premier lieu vocation à améliorer la prévention des inondations. En effet, l'aménagement et l'entretien des bords de l'Ousse sur ces parcelles permettra, en adéquation avec le plan de prévention des risques d'inondations, de limiter les effets des débordements de l'Ousse au niveau du Foyer Saint Frai et de la rue de la République.



Réhabilitation et la transformation de la salle des sports en salle polyvalente : Pour un montant de 760.000 €. Ce lieu est maintenant adapté à la pratique des sports qu'ils soient associatifs ou scolaires, dans de meilleures conditions, mais aussi à l'accueil de spectacles ou de moments de convivialité.



Travaux au stade Francois Meret : Avec la mise en œuvre d'un nouveau système d'éclairage pour un montant de 30.000 € (anciens projecteurs du stade du Hameau récupérés par l'association du CAP Rugby) ainsi que la réhabilitation de la toiture des tribunes et de la structure en acier pour un montant de 5.000€.



L'entrée du cimetière a été refaite cet automne. Ces travaux permettent d'embellir le site et d'améliorer son accessibilité en supprimant les gravillons sur la partie montante. Le second objectif recherché étant de pouvoir dorénavant garder le portail fermé de façon à ce que les canidés ne s'en servent plus comme aire de jeux... Toujours dans le cadre de l'accessibilité, le revêtement de sol de l'allée centrale et de l'allée du fond seront refait en 2019 conformément aux engagements pris avec Monsieur le Préfet.

Dans les cadres des agendas d'accessibilité de l'ensemble des bâtiments communaux, l'éclairage de l'Eglise a été complètement revu de façon à répondre à la norme d'éclairage. Ce nouvel éclairage redonne un souffle de jeunesse grâce notamment à la mise en valeur de certains éléments peu visible jusqu'à présent.



COMMISSION DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE / URBANISME / AFFAIRES SCOLAIRES – CH. VOISIN



Comme nous vous l'expliquions dans le précédent Fil de l'Ousse, le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) avance. Le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), deuxième document après le diagnostic, est aujourd'hui finalisé. Après débat au sein de chacun des conseils municipaux de l'ancien territoire de la Communauté de Communes Ousse-Gabas, le conseil communautaire Nord Est Béarn l'approuvera le 21 décembre.

Le document complet est consultable en mairie. En voici les grandes lignes. :

AXE 1 : MAINTENIR LA QUALITÉ DU CADRE DE VIE RURAL D'OUSSE-GABAS

1/ Préserver les éléments paysagers caractéristiques de la vallée de l'Ousse et du plateau de Ger

- Protéger les éléments fédérateurs du paysage et qui fondent l'identité du territoire, à savoir :
 - les principaux éléments naturels structurants le paysage
 - les éléments emblématiques du territoire (vues remarquables sur la chaîne des Pyrénées, le coteau sud de la vallée de l'Ousse, chemin Henri IV...)
- Valoriser les éléments bâtis caractéristiques
- Réaliser un traitement paysager des différentes portes d'entrées sur le territoire

2/ Considérer l'activité agricole sur le territoire tant dans sa dimension spatiale qu'économique

- Considérer les différentes dynamiques présentes et la qualité agronomique des terres dans les choix de développement,
- Garantir le bon fonctionnement des exploitations
- Limiter la fragmentation des îlots agricoles et modérer la consommation d'espace.

3/ Protéger les ensembles naturels sensibles, indispensables à l'équilibre du territoire et à la qualité de vie de ses habitants

- Garantir la protection des entités naturelles remarquables qui structurent le territoire (Natura 2000, zones humides, coteaux boisés...)
- Préserver la majorité des espaces et linéaires boisés
- Créer des espaces tampons le long des cours d'eau permanents

4/ Concilier gestion durable de l'eau et développement urbain

- Préserver les zones humides et les abords des cours d'eau les plus sensibles
- Limiter l'impact de l'urbanisation sur le milieu récepteur

5/ Accompagner et favoriser la production et le développement des énergies renouvelables

6/ Limiter l'exposition aux risques et aux nuisances dans les choix de développement

7/ Favoriser un développement urbain en cohérence avec l'identité rurale d'Ousse-Gabas

- Privilégier un recentrage de l'urbanisation au niveau des principales entités urbaines existantes
- Clarifier les limites de l'urbanisation et limiter l'impact des constructions dans le paysage
- Afficher un objectif de modération de la consommation d'espaces et de lutte contre l'étalement urbain en :
 - Prévoyant un développement urbain structuré majoritairement au niveau des communes centres et intermédiaires tout en s'adaptant aux caractéristiques de chaque commune,
 - Fixant des fourchettes de densités en fonction du statut des communes et de leur niveau de desserte (assainissement) tout en s'adaptant aux formes urbaines existantes.

AXE 2 : RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE OUSSE-GABAS SITUÉ AU CŒUR DU TRIANGLE PAU-TARBES-LOURDES

1/ Favoriser une dynamique de croissance et une politique de l'habitat en cohérence avec l'armature territoriale

- Assurer une croissance globale d'Ousse-Gabas par l'accueil d'environ 900 logements sur dix ans tout en maintenant l'équilibre territorial avec un renforcement des communes centres et intermédiaires de Soumoulou, Pontacq, Ger et Nousty
- Veiller à l'émergence d'une offre d'habitat plus diversifiée

2/ Conforter la complémentarité entre les communes centres, intermédiaires et rurales en matière d'équipements et services à la population

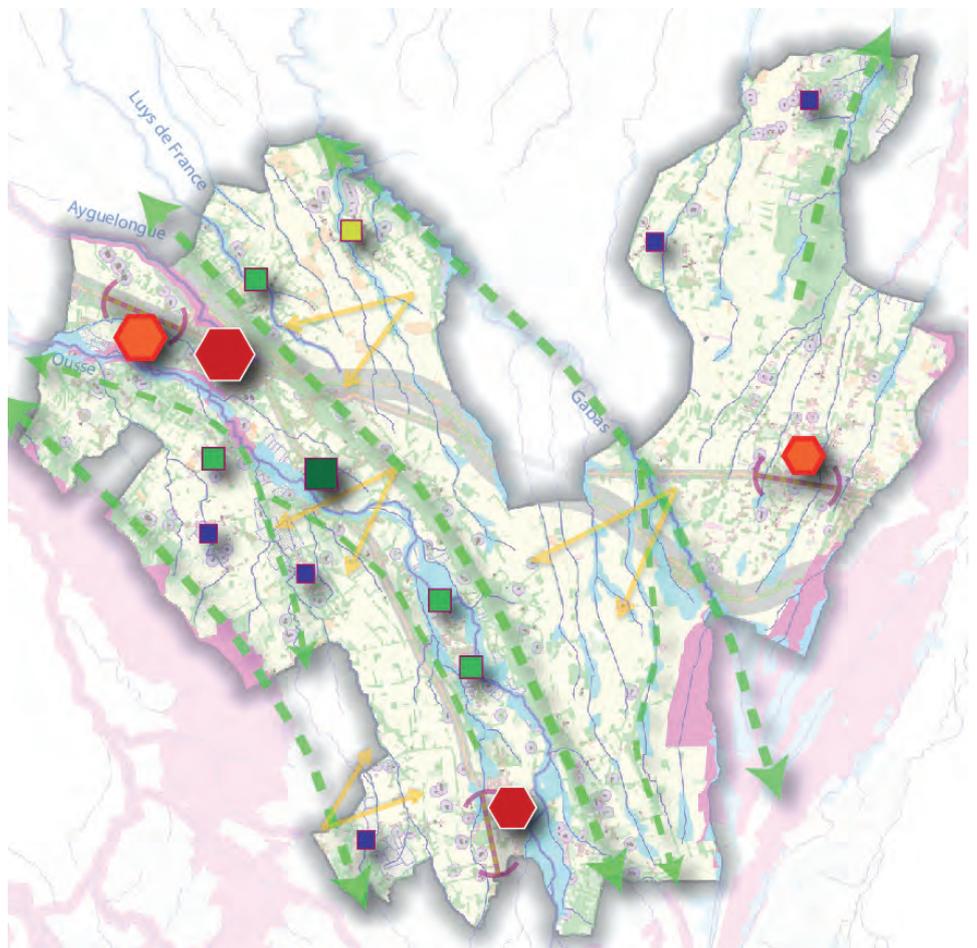
- Conforter l'offre en matière d'équipements et de services par le maintien d'un maillage des équipements publics sur le territoire (renforcement du rayonnement de Soumoulou, Pontacq et Ger)
- Assurer le maintien voire les extensions des installations de gestion et traitement des déchets

COMMISSION DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE / URBANISME / AFFAIRES SCOLAIRES – CH. VOISIN

- Pérenniser les commerces de proximité sur Soumoulou, Pontacq et Ger en limitant le développement commercial le long des axes routiers hors centre-bourg
- Assurer une mixité des fonctions dans les villages en permettant l'accueil de commerces et services qui participent à leur animation

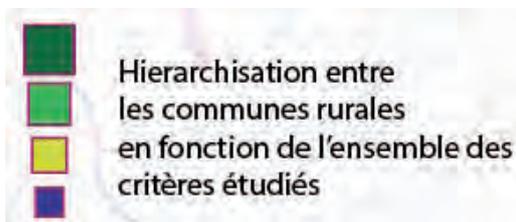
3/ Définir une stratégie ciblée en matière de développement

- Prioriser l'accueil de nouvelles entreprises sur les zones aménagées, à savoir la ZAC Pyrénées Est Béarn située à proximité de l'échangeur de l'A64 et la zone d'activités de Pey à Pontacq
- Favoriser le renforcement des activités de loisirs sur les secteurs du Lac du Gabas et la zone du Karting d'Espoey



4/ Proposer une offre en mobilité adaptée au caractère rural du territoire

- Faciliter l'accès aux transports en commun
- Mettre en place des conditions d'aménagement favorables aux modes de déplacements doux (piétons-cycles)
- Anticiper sur les besoins en stationnements
- Renforcer l'offre en matière de co-voiturage à proximité des axes structurants traversant le territoire (A64, RD817, RD940)
- Promouvoir une urbanisation favorable au renforcement des réseaux de communications numériques



COMMISSION ACTION SOCIALE - F.LARRE

GOÛTER DES AÎNÉS

RÉSERVEZ LE SAMEDI 20 JANVIER 2018

Prêts pour passer un moment convivial et chaleureux? Alors venez au traditionnel goûter des aînés (65 ans et plus), le **samedi 20 janvier 2018 à partir de 14h**. Musique, chants et douceurs sont prévus au programme. Nous aurons l'honneur et le plaisir de saluer les couples qui fêtent au cours de cette année 50, 60, voire 70 ans de mariage. Les courriers vont arriver dans vos boîtes aux lettres, les réponses sont à retourner avant **le 22 décembre 2017**. Merci de vous signaler si toutefois vous ne receviez pas l'invitation.



PORTAGE DES REPAS À DOMICILE

Depuis de nombreuses années, dans le cadre de ses actions visant à favoriser le maintien à domicile des personnes, le Centre Communal d'Action Sociale assure un service de livraison de repas à domicile pour les personnes âgées, handicapées ou pour toute personne dans l'impossibilité momentanée de préparer ses repas.

Les repas sont livrés chaque jour de la semaine (y compris les jours fériés), à l'exception du dimanche (où le repas est livré avec celui du samedi). La livraison s'effectue le matin avant 12h00.

Les repas sont confectionnés par la cuisine du centre gérontologique Pontacq – Nay – Jurançon. La composition des menus est élaborée par des professionnels qui veillent à l'équilibre alimentaire tout en variant les plaisirs! La personne bénéficiaire d'un service de portage de repas choisit ses menus à partir de plusieurs propositions (potage, entrées, plats, légumes et desserts...) ainsi que le nombre de repas souhaités (tous les jours, un sur deux, ponctuellement ou régulièrement, etc.). Le portage peut être suspendu.

Régimes particuliers : sans sel, haché.

A ce jour le prix du repas livré est de 8,90 €. Sous conditions de ressources, le Conseil Départemental peut prendre en charge une partie du coût d'un repas. L'APA (allocation personnalisée d'autonomie) peut également aider à financer une partie des frais de portage de repas.

La personne intéressée par ce service, ou sa famille, peut prendre contact avec le Centre Communal d'Action Sociale pour mettre en place la prestation. **Un délai de 72 heures est nécessaire pour produire les repas.**



MAINTENIR LE LIEN SOCIAL

« VISITES DE COURTOISIE »

Pour lutter contre la solitude et l'isolement, nous mettons en place un service de visiteurs bénévoles (membres du CCAS).

Discuter d'un film, disputer une partie de cartes, prendre un thé ou un café, échanger autour d'un livre... autant de prétextes pour rompre la solitude et l'isolement. Il ne s'agit aucunement de faire les courses, le ménage ou toute autre intervention professionnelle, mais bien de partager des moments simples et conviviaux, en fonction des goûts et envies de chacun.

Écoute, respect, responsabilité, discrétion et confidentialité sont les grands principes de ces visites.

Si vous souhaitez des renseignements ou vous inscrire à ce dispositif, vous pouvez contacter le CCAS.

Les bénévoles vous rappelleront pour convenir d'un rendez-vous.



A VOS AGENDAS!

SOIRÉE SOLIDAIRE

« SOUPE GOURMANDE OFFERTE »

VENDREDI 16 MARS 2018

Cette année sera la quatrième édition de la soirée « SOUPE ».

Nous vous attendons à partir de 19h dans les salles du rez-de-chaussée de la mairie.

Comme chaque année, la soupe sera offerte pour l'achat d'un menu adulte ou d'un menu enfant (nouveau!). Amenez votre bol et vos couverts et vous serez prêt pour une soirée festive!

Une tombola avec un panier garni sera proposée.

En 2017, les bénéfices de cette soirée ont ainsi permis au CCAS d'aider deux enfants à partir en séjour de vacances, à deux petites filles de visiter le Parc animalier d'Argelès, et à deux familles de partir pour la 1^{re} fois profiter de quelques jours à la mer.



PERMANENCES C.C.A.S :

les lundis et vendredis de 14h à 17h et le jeudi de 9h à 12h
Permanence Françoise LARRE les vendredis après-midi
et/ou sur rendez-vous.

Contact : Géraldine DUPUIS au 05.59.53.79.50

COMMISSION ANIMATION - C.CAZENAVE

RETOUR SUR LES MANIFESTATIONS ESTIVALES

LA FÊTE DE LA MUSIQUE

Nos associations Pontacquaises se sont retrouvées pour animer cette fin de journée avec des chants, de la musique, de la danse le tout dans une ambiance familiale et festive !



Un grand merci à tous les artistes qui ont offert un peu de leur temps mais surtout de leur talent pour le plaisir de tous.

LE MARCHÉ GOURMAND

Une belle réussite cette année encore, et ce grâce à la présence de commerçants qui ont pu vous proposer nombre de produits locaux, artisanaux et de qualité.

Une agréable soirée sur le ton de la convivialité, accompagnée par le groupe Pierre et Willy qui a su séduire son public.



LES FÊTES PATRONALES

Malgré les aléas météorologiques, les Pontacquais ont pu participer à ce week-end festif, avec à l'affiche de nombreuses activités : jeux inter-comités, tournoi de foot, randonnée pédestre, concours de pétanque, jeux pour enfants, course cycliste... et bien évidemment le feu d'artifice qui, malgré la mauvaise météo, a tout de même fait son « show ».



Le temps d'une éclaircie, nous avons pu nous retrouver sous les Tilleuls pour le traditionnel apéritif offert par la municipalité le dimanche midi. Cette année, les Chanteurs du Faget d'Oloron, ont animé l'apéritif des fêtes, un bel instant de partage entre générations comme en témoigne la photo ci-dessus.

LA JOURNÉE DES ASSOCIATIONS

Lors de cette journée, les associations Pontacquaises ont la possibilité de faire découvrir leurs activités au public, qu'elles soient sportives, artistiques ou musicale.

Avec pour cette année 29 associations participantes, force est de constater que cette journée est désormais un rendez-vous incontournable de la rentrée !

Les visiteurs ont pu remarquer quelques nouveautés lors de l'édition 2017. En effet, dans un souci de « renouveau » les commissions animation et associations en collaboration avec l'association l'ASS des ASS, ont souhaité dynamiser cette manifestation en proposant une activité « baptême de Poney », un réel plaisir pour les petits... et les grands !

Un concours du plus beau stand a également été instauré, les vainqueurs de cette grande première sont les membres de l'association *Saint Hubert Club* (association de chasse), félicitation à eux !



Nous tenons à vous remercier de votre présence lors des diverses manifestations organisées, qu'elles soient municipales ou associatives. L'organisation de tels événements contribue à la vie de notre village et c'est vous, Pontacquais et Pontacquaises, qui faites la réussite de ces événements et nous encourage, nous les organisateurs, à faire de notre mieux d'année en année. La commission animation vous souhaite de belles fêtes de fin d'année !

COMMISSION RÉSEAUX/ VOIRIE/ AFFAIRES AGRICOLES/ ENVIRONNEMENT - J.B CAZENAVE

MAISONS ET FAÇADES FLEURIES



Afin d'embellir davantage la commune, la mairie va lancer un concours de maisons et façades fleuries dès 2018. Le principe de ce concours est d'obtenir un beau fleurissement visible de la rue. Un jury constitué d'élus, d'habitants et de professionnels sera constitué afin de récompenser les lauréats.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

La commune est éclairée par environ 800 points lumineux commandés par 50 armoires de commandes. A ce jour, environ 350 lampadaires anciens sont équipés d'ampoules de type ballons

fluorescents dont la fabrication a été interrompue fin 2015. Le remplacement se fait uniquement sur le stock qui reste à notre disposition et ce matériel vétuste ne peut plus être entretenu. Certains quartiers sont peu à peu plongés dans la pénombre. Un important plan d'investissement devait donc voir le jour.

Le Syndicat Départemental d'Énergie des Pyrénées Atlantiques (SDEPA) nous a accompagné tant du point de vue du diagnostic que de l'élaboration d'un plan de remplacement du matériel obsolète.



Le coût de l'opération se monte à 207.500 € TTC et financé à environ 30 % par le SDEPA. Les travaux auront lieu en 2018.

La nouvelle génération d'ampoules permettra une baisse significative de la consommation électrique de

l'éclairage public. De plus, la commune souhaite mettre en place les coupures nocturnes de l'éclairage public sur l'ensemble du réseau. Ces périodes de coupures sont envisagés sur le créneau horaire le plus adapté par rapport à la faible fréquentation à savoir être celui allant de 23h30 à 5h30. Là aussi, des économies d'énergie (et donc budgétaires) sont à prévoir, ainsi qu'une diminution importante de la pollution lumineuse. Notre impact environnemental sur l'homme et sur la nature s'en trouvera forcément amélioré !

DES NOUVELLES DES ÉCOLES PUBLIQUES DE PONTACQ

QUELQUES CHANGEMENTS À L'ÉCOLE PRIMAIRE PUBLIQUE DE PONTACQ

Depuis septembre, l'école primaire fonctionne à nouveau sur quatre jours, de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00. Face à l'augmentation du nombre d'élèves, l'école a obtenu l'ouverture d'une classe supplémentaire. L'établissement accueille 220 élèves répartis sur neuf classes.

Par ailleurs, après le départ de Mrs Cazajous et Hauret-Clos, l'équipe pédagogique a vu l'arrivée de Mmes Birou et Nougué Cazenave en maternelle et de Mme Garcès en élémentaire et sur la direction.

En maternelle, Aurore Cazenave est ATSEM chez les TPS/PS et Margaux Molinier intervient sur le périscolaire lors de la pause méridienne en élémentaire.

EN SEPTEMBRE : UNE RENTRÉE EN MUSIQUE

« Lundi 4 septembre, les élèves de l'école primaire de Pontacq ont chanté dans la cour de l'école. D'abord, les petits ont chanté « Nagawicka ». Puis, les grands ont repris "On écrit sur les murs". Un enseignant nous a accompagnés à la guitare. C'était un moment agréable. On s'est bien amusés. » (Jade, CM2)

A nouveau, cette année, les élèves de CM2, encadrés par Mme Belloc, participeront à Jazz in School.

EN OCTOBRE : CROSS DU COLLÈGE

Mardi 17 octobre, les CM1 et CM2 ont été invités à participer au cross du collège. Sous un beau soleil automnal, tous ont réalisé de belles performances.

DES AUTEURS DE « FRISSONS », À L'ÉCOLE

Trois auteurs de littérature jeunesse, Sandrine Beau, Stéphane Servant et Stéphane Fert, présents sur la Salon du Livre Jeunesse de Bordères, sont venus à la rencontre des élèves. Des moments d'échanges qui proposent une approche différente de la littérature pour aiguïser le plaisir de lire et peut-être susciter de nouvelles vocations...

Ces rencontres ont été financées par la coopérative scolaire et l'association de parents d'élèves « Un pied à l'école ».

L'année se poursuit avec des projets divers : sécurité routière (spectacle « Poc, Poc » pour les cycles 1 et 2, intervention de la gendarmerie pour le cycle3), projet nutrition avec les professionnels santé de Pontacq...

Une année riche en événements dans le respect des programmes où le lire, écrire, compter et le respect des autres sont au cœur des apprentissages.

ÉCOLE SAINTE JEANNE ÉLISABETH



L'école Ste Jeanne Elisabeth poursuit la mise en place des pédagogies coopératives dans toutes les classes, favorisant l'émulation et l'entraide entre les élèves mais aussi le respect des rythmes de chacun. Poursuite aussi des travaux pour « moderniser » notre établissement dont le principal fut pour cette rentrée, la transformation de la cantine primaire en self, très apprécié par les élèves et par le personnel puisque enfin chacun peut manger dans le calme et à son rythme !

Cette année scolaire comme les précédentes se construit aussi avec de nombreux projets (ouverture au monde et construction personnelle) dont les principaux sont :

- le cross en partenariat avec l'association ELA et avec le collège St Joseph, grand moment d'efforts, de partage et de joie.
- projet cirque dans toutes les classes pour développer toutes les aptitudes motrices et artistiques, ce projet aboutira au spectacle de fin d'année.
- Reconstitution comme l'année précédente de « jazz'in school » pour les CM1 et les CM2 en collaboration avec les 6e du collège St Joseph. Ce projet éducatif et culturel, piloté par l'association « Musiques en milieu scolaire » permet l'étude de chants du répertoire français dont l'aboutissement est un grand concert avec d'autres établissements au

zénith de Pau. Le résultat est spectaculaire et laisse aux élèves, éducateurs et parents un souvenir extraordinaire.

- Projet théâtre des CE2 comme les années précédentes, étude de pièces ou mise en théâtre de livres de la littérature pour là aussi aboutir à une représentation au mois d'avril-mai.
- Notre traditionnelle journée sans cartable, qui depuis l'année dernière s'est enrichie avec des ateliers construits par les élèves eux-même (de CM ou collégiens) pour présenter un de leurs talents (sport; musique, danse, dessin...). Tout cela dans le but d'ouvrir les élèves à d'autres activités que celles qu'ils ont l'habitude de pratiquer et d'apprendre ainsi qu'aux plus grands à conceptualiser un atelier, le mener et en faire un bilan.

- Marché de Noël ouvert à tous le 15 décembre.

- Olympuce rencontre sportive des maternelles

Une belle année en perspective...

Je ne pouvais pas terminer cet article sans dire un grand **MERCI** à une grande dame qui nous a quitté ce mois d'octobre, bien trop tôt. **Mme Bernadette SEMPE;** précédente directrice, fera toujours partie de l'âme de cette belle école qu'elle chérissait tant. Merci à elle pour tout ce qu'elle a donné aux autres, son amour de la vie et des autres. Nous ne l'oublierons pas !

COLLÈGE SAINT-JOSEPH

Cette année Saint-Jo a effectué sa rentrée avec une certaine émotion. Mathilde élève de 5^e et Marie-Jo la secrétaire nous ayant quittés durant l'été, c'est avec une pensée pour elles que les élèves et l'équipe éducative se sont retrouvés le lundi 4 septembre.

Rapidement de nombreuses activités se sont enchaînées : tout d'abord la célébration de rentrée où tous les collégiens ont contribué par leur investissement à une belle cérémonie. Puis la « 4^e Oxygène » a permis à une soixantaine d'élèves de parcourir nos belles Pyrénées et de passer les nuits aux refuges d'Ayous et de Pombie. Ils ont pu, grâce aux guides qui les encadraient et à leurs anecdotes, approfondir leurs connaissances sur le pastoralisme, la faune et la flore de nos sommets.

Fort de l'expérience de l'enseignement des neurosciences éducatives, un « projet-action-recherche » a été présenté aux élèves de 6^e. Une vingtaine d'élèves, tous volontaires, participeront régulièrement et cela pendant un an à des séances de sport telles que le paddle, les randonnées en montagne et le ski de fond. Le but de cette étude est d'essayer de mesurer les effets des activités physiques sur l'apprentissage et l'épanouissement individuel de l'élève. Afin de rédiger cette recherche, l'équipe du collège est accompagnée par des spécialistes de la montagne, un médecin du sport et un docteur en physiologie. Une expérience enrichissante et inédite pour ces jeunes qui leur permettra très certainement de profiter pleinement des enseignements dispensés durant la première année collège !



ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT • PONTACQ •

Le séjour de juillet qui reste un des points forts de notre activité a connu encore une belle fréquentation : 154 enfants ont été accueillis provenant de 107 familles avec des journées à 80 enfants. Chaque semaine, une sortie a été proposée aux enfants : Sentier pieds nus - Parc animalier des Pyrénées - Cinéma - Zygotland - Bowling - Parc de la demi-lune. C'est autour d'un spectacle intitulé « Une famille en or » suivi d'un apéritif dinatoire que s'est terminé ce séjour estival. La journée des associations nous a permis de renseigner les nouveaux arrivants.

Deux nouveautés cette année depuis la rentrée de septembre. La

commune de Pontacq ayant opté pour le retour à la semaine scolaire des 4 jours, l'accueil de loisirs est désormais ouvert le mercredi toute la journée. D'autre part, la directrice Aurore Cazenave, après 9 années de présence (1 comme animatrice et 8 comme directrice) a quitté son poste pour devenir employée communale comme ATSEM. Nous avons donc recruté une nouvelle directrice, Béatrice Sarrabère, qui a pris ses fonctions le 6 septembre.

Nous tenons à remercier la commune de Pontacq pour le prêt des locaux, la communauté de communes Nord Est Béarn pour l'accès gratuit à la piscine et sa subvention, la CAF Béarn et Soule pour son soutien financier.



PONTACQ TOUS EN FORME



La Présidente Paula OLIVEIRA et la Vice Présidente Monique RIGOU, entourées d'une partie de l'équipe dirigeante de l'Association Pontacq tous en forme.

Après la période estivale, les différentes activités de l'association (Renforcement musculaire, Steps, Street Jazz, Bokwa, Yoga, Badminton, Gym enfants) ont repris avec des adhérent(e)s motivé(e)s et pleines de bonnes résolutions. Pour tous renseignements (tarifs, horaires, etc...) n'hésitez pas à prendre contact auprès de Paula OLIVEIRA (06 33 46 14 25) ou Monique RIGOU (06 61 18 85 97)

L'association espère présenter en fin de saison, un spectacle de Street Jazz (nouvelle activité depuis la saison dernière). La date et le lieu vous seront communiqués ultérieurement.

LE GROUPE VOCAL OUSSE BIGORRE

Au cours de l'été écoulé, les choristes ont animé la messe lors des fêtes patronales de Lamarque-Pontacq le 25 juin, de Pontacq le 6 août et de Poueyferré le 15 août, une messe de mariage à Espoey le 26 août. Ils se sont aussi accordé environ un mois de vacances durant le mois d'août en suspendant les répétitions durant cette période, ont participé à la journée des associations de Pontacq le samedi 2 septembre et ont repris les répétitions le mardi soir 5 septembre dans leur salle « La Ritournelle ». Ils participeront le dimanche 15 octobre à un concert organisé par France ADOT (association des dons d'organes et de tissus) à Séméac en compagnie d'autres chorales. Pour les membres du groupe, l'année a retrouvé son rythme de croisière avec les répétitions hebdomadaires du mardi soir, les concerts, les animations et les célébrations religieuses. La section théâtre a repris les répétitions et donnera dans les mois à venir la pièce « Une clé pour deux ».



LES AMIS DE LA DANSE

La saison 2017/2018 a démarré avec une belle recrudescence d'inscriptions. Les cours de classique sont au nombre de 3 avec 35 petites danseuses toutes de rose vêtues. Certaines dansent aussi au cours de jazz qui compte cette année 20 fillettes de 6 à 10 ans.



Notre association peut se vanter d'avoir un professeur émérite en la personne de Corinne Khan, professeur de l'école Studio 8 à Tarbes, qui nous a prouvé depuis de nombreuses années à travers ses galas, ses qualités de danseuse et de chorégraphe.

Nous vous invitons d'ailleurs à ne pas manquer le traditionnel gala de fin d'année qui a généralement lieu en juin et qui clôture chaque année la saison de notre association avec brio.

Depuis trois ans maintenant, l'association permet à ses membres, un parent et son

enfant, d'être adhérents au Parvis à titre gratuit et de bénéficier ainsi de tarifs préférentiels pour le cinéma et les spectacles de cette magnifique scène nationale. Nous avons d'ores et déjà réservé une dizaine de places pour plusieurs spectacles de danse dont le premier se tiendra début décembre et nous souhaitons vivement continuer à développer la dimension culturelle de notre association. Pour connaître son fonctionnement, n'hésitez pas à nous contacter.

Nous souhaitons une bonne année de danse à nos élèves !



ANCIENS COMBATTANTS ET PRISONNIERS DE GUERRE

COMBATTANTS ALGÉRIE-TUNISIE-MAROC. OPÉRATIONS EXTÉRIEURES (A.C.P.G.- C.A.T.M.- OPEX) SECTION CANTONALE DE PONTACQ

L'Assemblée Générale de la section cantonale de Pontacq, suivie d'un repas amical, s'est tenue le 25 mars à Soumoulou au restaurant « Les Glycines. »

Les cérémonies du 8 mai se sont déroulées d'abord à Saint-Vincent avec remise de décoration à M. Maysonnave, puis à Pontacq avec messe et dépôt de gerbe au Monument aux Morts.

Des membres de la section ont participé au Congrès Départemental à Lembeye le 2 Avril, à la journée des porte-

drapeaux à Garlin le 14 octobre et à l'inauguration, à Pau, d'une stèle dédiée aux Anciens d'Indochine.

Nous avons eu à déplorer dernièrement le décès de nos membres Gérard Gauzé de Saint-Vincent et Paulette Brandam de Pontacq.

L'association reste active grâce à d'anciens militaires des Opérations Extérieures qui sont venus nous rejoindre.

Il est important de garder le souvenir de tous ceux qui sont morts ou ont combattu pour la défense de la France et pour notre liberté.



Photos Ichou

LES PEaux D'OUSSE

LA RENTRÉE CHEZ LES NOUNOUS !!!

Le mois de septembre a commencé par le vide grenier organisé le dimanche 10 septembre à la salle des sports de Pontacq.



Pour cette 3e édition mais la 1re à Pontacq, nous avons accueilli 44 exposants. La journée s'est bien déroulée malgré une météo des plus capricieuses qui n'a pas empêché les habitants du village et des alentours de venir nombreux pour chiner ou juste déguster sandwiches, frites ou crêpes préparés par une équipe des plus dynamiques!!

Je tiens d'ailleurs à remercier chacune des adhérentes ayant participé à l'organisation, pas toujours évidente de cette manifestation, mais qui grâce aux bénéfices de cette journée, va nous permettre d'améliorer le quotidien de nos ateliers.

Ateliers qui ont repris mi-septembre avec 17 adhérentes et une cinquantaine d'enfants repartis en 5 groupes du lundi au vendredi de 9h à 12h au local situé à la Maison Rey.

Cette année nous suivons le thème des comptines choisies en partenariat avec le Ram (Relais d'Assistants Maternelles). Ce 1er trimestre a été surtout axé sur L'AUTOMNE : fabrication de champignons en rouleaux de papier toilette et pots de crème dessert, collage de feuilles ramassées ensemble, peinture aux doigts ... Et bien sûr HALLOWEEN : chauve-souris, araignées, fantômes, sac à bonbons ... faits avec des assiettes en carton peintes et décorées!!

Si vous êtes assistante maternelle et vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas, contactez-nous!!!

Si vous êtes un parent en recherche d'une assistante maternelle, nous pourrions vous proposer la liste de nos adhérentes en fonction de leurs disponibilités.

Mme Isabelle ESQUERRE (Présidente) 06 21 70 81 58,
Mme Myriam PEYRAS (Trésorière) 06 81 43 77 52.

UN PIED À L'ÉCOLE



L'Association des Parents d'élèves de l'école publique de Pontacq « Un pied à l'école »

vous propose différentes manifestations au cours de l'année 2017/2018 :

- Vente de Chocolats Lindt : des bons de commande seront remis aux élèves et une vente au marché de Pontacq aura lieu le **Samedi 16 Décembre 2017**.
- **Samedi 03 février 2018** : carnaval de l'école avec un défilé des élèves qui aura lieu sur la place du marché.
- **Dimanche 25 mars 2018** : loto des écoles publiques.
- Date de la fête de l'école reste à définir au premier conseil d'école.

Nous rappelons aux Parents d'élèves que ces actions sont essentielles pour la vie de l'école publique de Pontacq. Elles permettent à l'APE de soutenir financièrement l'équipe enseignante (projets pédagogiques, sorties scolaires, ...).

L'équipe de l'Association des Parents d'élèves se tient à votre disposition pour de plus amples renseignements :

Par mail :

unpiedalecole@gmail.com

Par téléphone :

Isabelle : 06.21.36.06.01.

Merci de votre aide !



PONTACQ DANCE

Pour cette année, l'association Pontacq Danse vous propose du **STETCHING POSTURAL** le mardi, mercredi et jeudi pour les personnes de tout âge, de la **ZUMBA KID'S** le mercredi pour les enfants de 5 à 12 ans et du **POUND, STRONG** et **ZUMBA** adulte le mercredi pour les personnes de 12 à 99 ans.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à appeler la présidente Hédé Isabelle au 06 40 65 36 16.



COMITÉ DES FÊTES

Le Comité des Fêtes tient à vous remercier encore une fois pour votre participation aux Fêtes Patronales. Malgré la pluie qui est venue noircir ces 4 jours, le Comité a essayé de vous apporter des animations pour les plus jeunes, des animations musicales pour tous les âges et une belle course cycliste

comme chaque année.

Pour sa 2^e année Les Conscrits de Pontacq était de la partie, leurs sérénades ont ravi nos plus anciens et leur bal a obtenu un franc succès auprès des jeunes.

Pour l'année 2018, plusieurs d'entre nous laisserons leur place aux plus jeunes, c'est pourquoi nous

lançons un appel à toute personne susceptible de vouloir rejoindre cette équipe.

Pour plus de renseignements n'hésitez pas à nous appeler par le biais de la mairie.

Nous vous souhaitons des très bonnes fêtes de fin d'année.



LE FOOTBALL AVEC LES PAPILLONS DE PONTACQ.

Durant l'intersaison, les Papillons ont enregistré la signature de plusieurs joueurs. Cette arrivée a permis d'engager une équipe réserve à 11 entraînée par Fabrice Martinez, tout en conservant la formation de foot à 7. Jean-Claude Capéret s'occupe toujours de nombreux enfants ou adolescents répartis en U7, U9, U11 et U13, encadrés par de jeunes éducateurs, sans oublier les U15 en entente avec Soumoulou et Luquet, entente appelée POG (Papillons Ousse Gabas). Le club devrait compter environ 180 licenciés et trois arbitres, Tino Santos (à la retraite), Hassane Salhi (officiel seniors) et Dylan de Oliveira (officiel jeunes).

La saison a débuté par des rencontres officielles en Coupe



d'Aquitaine et les Papillons ont réussi l'exploit de parvenir au 4^e tour (mais ne l'ont pas franchi) après avoir éliminé des formations évoluant dans des divisions supérieures à la leur. Le championnat a démarré par une

courte défaite face aux voisins de Soumoulou, suivie d'une victoire à domicile (5-4) face à Ustaritz. On espère que les succès viendront récompenser les efforts fournis par les dirigeants, l'entraîneur Maxime Gauzé et les joueurs.

PATRIMOINE EN RIBÈRE-OUSSE

ALICIA SEMPÉ L'ARGENTINE DE RETOUR AU PAYS DE SES ANCÊTRES

Après la première découverte de sa famille et de la commune de Pontacq le 5 août 2016, son retour à Pontacq, était annoncé depuis quelques temps déjà, à l'issue d'un voyage en Espagne, chez des cousins, Alicia avait projeté sa venue à Pontacq pour le début du mois de septembre.

Dans un mail qu'elle m'avait fait parvenir quelques jours auparavant, elle mentionnait l'importance de sa visite Pontacquoise en ces termes : « Mes cousins sont impatients de connaître la ville où mon grand-père est né Jacques Paul Sempé. J'ai beaucoup parlé de vous, président et des membres de l'association, qui m'ont reçue avec une telle chaleur et amour. Il est très important pour moi de les revoir!!! »

Le lundi 4 septembre, Alicia et ses cousins étaient accueillis par la municipalité Pontacquoise, représentée par son maire Didier Larrazabal, par une dizaine de membre de l'association Patrimoine en Ribère-Ousse et par les sympathiques cousins Suzon et Jacques Couret de recevoir Alicia et ses cousins autour d'un amical et convivial apéritif.

Au cours de cette manifestation, Didier Larrazabal, dans un espagnol parfait, après avoir souhaité la bienvenue dans la commune de Pontacq aux trois cousins, ne manqua pas de rappeler les liens qui unissent depuis quelques années, l'équipe de rugby locale et les Puma Argentins qui avaient été reçus à Pontacq le samedi 13 mars 2010.

Puis Alicia se fit un plaisir plein de fierté à rappeler que lors de l'anniversaire de la commune de Lamarque le 9 mai dernier, la ville où elle vit en Argentine, fut lu un discours dans lequel était rappelé l'installation des colons français et plus particulièrement, celle de son grand-père qui fut un des premiers



L'échange des cadeaux

pionniers, son voyage en France et la découverte de Pontacq, la terre de ses ancêtres. Elle remercia les personnes présentes l'ayant si gentiment reçue et l'association pour son implication historique dans la recherche de ses ancêtres et dans celle de la famille Parou, représentée aujourd'hui par Nélida Segatori Girritti, l'arrière-petite-fille de Jean Joseph Parou. Elle ne

manqua pas de souligner le Salut amical de son neveu Pablo Delgado Sempé, maire de la localité de Luis Beltran. Alicia nous révéla qu'elle avait commencé la rédaction d'un livre historique sur l'émigration et l'installation de sa famille.

Alicia a su créer des liens affectifs avec Pontacq, elle reviendra, n'en doutons pas !

Noël Paradis-Cami

LES JOYEUX PETANQUEURS PONTACQUAIS

Cette Association est toujours aussi active. Cette année le nombre d'adhérents a continué à augmenter, sensiblement, et nous nous en félicitons. Les concours que nous inscrivons au calendrier de nos événements sont toujours plus attractifs. Ils sont l'occasion de parfaire notre jeu. L'occasion également de partager des moments de convivialité dans la joie et l'amitié. Grillades et autres agapes qui les clôturent sont des grands moments de détente. Et, qu'importe si la météo n'est pas clémente, tarots, belotes, scrabble garnissent les tables de notre toujours là. Et c'est presque tous

les jours à partir de 14 heures que les joueurs sont nombreux sur l'aire de jeu. De bons repas en début et en fin de saison, concoctés par nos soins sont là pour nous mettre dans l'ambiance.



N'oublions pas nos rencontres annuelles avec nos amis de La Boule Nayaise (aller et retour) devenues traditionnelles. Encore une occasion de tisser des liens d'amitié avec des personnes qui aiment pratiquer notre sport.

Si vous désirez nous rejoindre n'hésitez pas, vous serez toujours bien accueillis(es). **La cotisation annuelle est de 10€ . contact : asso.jpp@live.fr**

INSTITUT BÉARNAIS GASCON

L'ESCABOT BÉARNAIS RÉCOMPENSÉ

Lors de la remise des prix des Jeux Floraux organisés par l'Institut Béarnais et Gascon, le groupe de parole béarnais de Pontacq s'est vu attribuer un premier prix, pour sa première participation. Le texte primé : «Lou Batistou e lous cagnots», a été travaillé en groupe lors des rencontres hebdomadaires du vendredi soir à la Maison Rey. C'est dire que ce travail, qui se passe essentiellement dans la bonne humeur, a trouvé un écho plus que favorable auprès des instances qui assurent la transmission de notre langue «mayrane». Pour dire aussi que les participants à ce groupe sont à la recherche d'histoire – même de simples anecdotes – de la vie locale. Vous qui avez en tête – ou sur des documents écrits - des éléments qui ont fait la vie de notre ville et de notre région, songez qu'elles seront perdues si vous ne les transmettez pas. La majorité, pour ne pas dire tous, ont été dits, racontés et transmis dans la langue béarnaise. Alors autant leur garder la saveur originale dont vous êtes les dépositaires. Aucun de nous n'est porteur d'universalité ni d'immortalité, alors venez nous rencontrer pour les faire vivre encore longtemps. «Verba volant, scriptae manent» : les paroles s'envolent, les écrits restent ! Une rencontre avec nous reste une démarche personnelle de votre part et non pas un assujettissement.

D'autant que le volet convivial fait aussi partie de notre mode de fonctionnement.

Tous les vendredis, à 18 heures, maison Rey.

LA BIBLIOTHEQUE

AU FIL DES PAGES



Cette année, le public a profité des nombreux programmes d'actions culturelles de la Communauté de Communes Nord-Est Béarn, auxquels est associée la bibliothèque de Pontacq. On rappelle que ces activités sont gratuites, et ouvertes à tout public, dans au moins une bibliothèque du réseau. Le thème retenu en cette fin d'année concerne la montagne ; avec à Pontacq, la conférence présentée par Pierre René le 20 octobre (cf. « Les glaciers Pyrénéens face au réchauffement climatique ») ; et un film documentaire (cf. « Secrets de rivière »), projeté les 25 octobre et 8 novembre, ou que vous avez pu visualiser librement sur ordinateur en bibliothèque. Vous trouverez les détails (thèmes, contenus des programmes, dates, bibliothèque d'accueil) de nos activités sur les deux sites internet du réseau de la communauté de communes (cf. www.bibliotheques-oussegabas.cassioweb.com et sur la page Facebook : www.facebook.com/biboussegabab).

En cette fin d'année, une quarantaine d'ouvrages nouveaux (BD, livres pour enfants, romans), acquise au dernier trimestre, est mise à votre disposition. En phase avec l'actualité, les derniers romans de l'écrivain Kazuo Ishiguro, prix Nobel de littérature 2017 vous attendent sur les étagères.

Les services de lecture publique sont assurés par un petit groupe de bénévoles, formés par les services techniques de la BDPA, en collaboration avec la communauté de communes nord-est Béarn. Depuis deux décennies, la pérennité de votre bibliothèque est maintenue grâce à la succession de ses bénévoles. Aujourd'hui, le Bureau de la bibliothèque lance un appel à recrutement, pour assurer 1 à 3 permanences/mois. Les personnes intéressées peuvent consulter le site de la bibliothèque :

www.bibliotheques-oussegabas.cassioweb.com
ou s'informer pendant les heures de permanence.



LOUS ESBERITS DE LA BALEE



UN BEAU 40^e ANNIVERSAIRE

Le mercredi 14 Juin, les responsables de l'Association Lous Esbérirts de la Balée étaient heureux d'accueillir 200 adhérents à l'occasion des 40 ans d'existence du club.

La Présidente Suzon Couret entourée de son équipe, de la Conseillère Départementale Marie-Pierre Cabanne, du Maire de Pontacq Didier Larrazabal, de Jacques Convert, président de la F.D.G.M 64, de Jackie Marrimpoe, responsable de secteur du Vert Galant, souhaita la bienvenue aux personnes présentes, et eut une pensée amicale pour les absents. Elle remercia toutes les personnes ayant participé à la réussite de cette journée, et notamment les membres de son bureau, évoqua ses prédécesseurs à la tête des Esbérirts : création en Juillet 1977 par MM. LAÉ et MOLINIER : François LAÉ (président) de 1977-1989, Jean BARRÈRE -1990-1997, Jacques BOURRE 1998-2006, Jean-Marie LEROY 2007-2009, et enfin Suzon COUERT (2010 à nos jours).

Elle indiqua que l'association comptait 270 adhérents. Marie-Pierre Cabanne félicita les bénévoles de ce club, classé premier sur le département en

nombre d'adhérents.

M. Convert insista pour que des adhérents s'investissent pour aider le bureau et remis à la Présidente un Diplôme d'Honneur de la Fédération Départementale pour les 40 ans du club.

M. le Maire souligna que Lous Esbérirts proposaient des activités diverses, des voyages, et se dit heureux d'accueillir le groupe dans une belle salle si bien décorée; il remit un cadeau à la présidente ainsi qu'aux deux représentants de la Fédération. Suivi d'un apéritif (punch, amuse-bouches) et d'un repas, très appréciés avec une superbe animation réussie par la musicienne-trompettiste-chanteuse Patricia ARMARY qui sut faire danser de nombreuses personnes.

Ce fut un bel anniversaire !

A VOS AGENDAS !

- **Judi 18 Janvier** : Repas du Nouvel An.
- **Judi 22 Février** : Assemblée Générale.
- **Voyage 2018** : Destination la Crête (fin mai/début juin)

LA COULÉE D'OUSSE



La journée promet d'être belle. C'est l'automne. On attaque le sentier. A 9 h du matin, il fait frais, les gants sont nécessaires. Dans les sacs à dos chacun transporte pique-nique, gourde d'eau, polaire en supplément et ce qui est jugé indispensable en rando. On chemine, en silence quand la pente est rude, en bavardant quand elle s'adoucit. La forêt est superbement colorée, roux et jaune des hêtres, vert des sapins. A la sortie des bois, en lisière des estives encore brillantes de rosée, on se repose.

On se découvre car la marche nous a donné chaud, on boit un coup, on mange raisins et fruits secs pour se donner de l'énergie, on papote, on admire les sommets qui nous entourent, et le col, but de notre balade. On repart. Chemin faisant, une famille de marmottes dérangée par notre passage s'éloigne en criant et au loin sur les hauteurs une bande d'isards nous observe avant de détalier. Après 3 h de marche, enfin repas et repos sont bien mérités. Les grands sommets et les vallées s'offrent à notre vue dans les superbes lumières d'automne. L'instant est si magique qu'on voudrait l'arrêter. Si vous aimez tutoyer les sommets, marcher sur les sentiers, en campagne, en montagne, en forêt, loin des voitures, au grand air, avec des amoureux de la nature, alors l'association des randonneurs « la Coulée d'Ousse » est faite pour vous, et elle est prête à vous accueillir.

Pour tout renseignement :

06 88 27 48 59 ou 05 59 53 54 47
<http://coulee-dousse.asso-web.com>



A.S.C.L SECTION TENNIS

Le club de tennis de Lamarque et Pontacq est une entente entre les deux communes. Sa gestion est intégrée au sein du club multisports de l'Association Sportive et Culturelle de Lamarque-Pontacq (A.S.C.L.).

Cet accord permet l'utilisation de trois courts extérieurs et deux courts dans les salles de chaque commune, selon des créneaux horaires alloués au tennis. De plus les municipalités mettent à notre disposition des salles pour l'accueil des équipes et les réceptions d'après matchs.

L'école de tennis dirigée par un enseignant diplômé du Brevet d'Etat propose des cours aux jeunes licenciés à partir de 5 ans. Ces cours sont dispensés les mercredis de 14 heures à 17 heures, les vendredis de 17 heures à 19 heures et les samedis de 14 heures à 18 heures.



Associations ASCL Fête du Tennis crédit photo-ichou

Pendant les vacances scolaires des stages à la journée sont organisés.

La saison 2016-2017 a compté 68 licenciés (45 jeunes et 23 d'adultes). Plusieurs joueurs participent régulièrement aux compétitions par équipes. Certains s'inscrivent individuellement dans les tournois des clubs voisins.

En plus des créneaux horaires qui leurs sont alloués, tous les licenciés ont accès aux courts extérieurs de Pontacq après réservation sur le site de la FFT.

Diverses manifestations (goûters, galettes, grillades, remises de médailles...) sont organisées tout au long de l'année pour entretenir un climat de convivialité et encourager les enfants à la pratique de ce sport.

Si vous souhaitez rejoindre le club, toute inscription de jeunes et d'adultes sera la bienvenue même dans le courant de l'année sportive.

En effet, le tennis est un sport qui s'adapte à chacun selon l'âge, le niveau, en loisir ou en compétition.

Pour plus de renseignements vous pouvez contacter Claudine au 06 65 720 150
a.s.c.lamarque@orange.fr mais aussi facebook ASCL TENNIS

CAP BASKET

La saison 2017/2018 a repris dans une salle refaite à neuf que tous apprécie.

Nous avons le plaisir d'avoir de nouvelles équipes cette année, dont les séniors garçons qui démarrent très bien leur saison, entraînés par leur coach François.

Et puis une équipe de cadettes, grâce à des mutations qui font du bien au club, ce sont deux séniors Marina et Emilie qui les ont prise en charge. Ces jeunes filles sont très motivées et nous font déjà vibrer lorsque nous allons les encourager.

Nos séniors filles ont été

renforcées par l'arrivée de plusieurs jeunes femmes mais beaucoup de blessées dès les premiers matchs ce qui est très difficile à gérer pour Damien leur entraîneur.

Chrystelle s'occupe toujours des minimes filles qui continuent dans leur progression, mais aussi de nos mini-poussins débutants.

Eric lui a pris en charge les poussines (dont deux garçons) et les progrès dans le jeu sont déjà visible au bout de deux mois, bravo !

Quand à Yvette, elle a repris du service avec les



babys et leur enseigne le basket à travers des jeux adaptés.

Le loisir féminin se porte bien lui aussi avec un effectif grandissant et de tout âge, elles feront quelques matchs amicaux tout au long de la saison. Une équipe de loisir masculin est en cours de création, peu nombreux ils espèrent que d'autres anciens basketteurs ou débutants se joignent à eux.

Alors oui, le basket existe à Pontacq et se porte plutôt bien, vous êtes les bienvenus dans notre club qui aime la compétition dans un esprit convivial.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT VOUS POUVEZ NOUS CONTACTER AU 06 13 68 07 22.

MON MOMENT MAGIQUE

Depuis cet automne, l'association **Natur'Zen** vous propose les ateliers **Mon Moment Magique**, un concept original et novateur d'**ateliers bien-être**, dont l'ambition principale est de proposer aux enfants un ensemble de pratiques pour :

- apprendre à s'occuper d'eux,
- avoir confiance en eux,
- être bien dans leur tête, leur corps et leur cœur.



1 THÈME

Chaque atelier propose l'**exploration d'une thématique** : les émotions, la confiance en soi, les super pouvoirs... Pour les enfants, c'est l'occasion d'une **parenthèse ludique, orientée bien-être et détente**.

Les ateliers **MMM juniors** s'adressent aux enfants de 6 à 12 ans. Un vendredi par mois de 17h30 à 19h, salle Flamenco. **8 décembre, 19 janvier** (réservation obligatoire)

MMM AU FÉMININ : La soirée bien-être 100 % au féminin.

Une pause bien-être dans la vie quotidienne ultra remplie des femmes, un temps pour elles, pour chouchouter leur corps, vider leur tête et nourrir leur cœur.

Un déroulé inspiré du format MMM juniors, en version décalée, féminine, aussi légère que profonde dans l'approche des rituels proposés.

Un vendredi par mois de 20h à 22h, salle Flamenco. **8 décembre, 19 janvier** (réservation obligatoire)

LES PROJETS 2018

MMM en Duo (un enfant et un adulte)

Pour créer ou renforcer le lien entre l'adulte et l'enfant, fabriquer des souvenirs et inciter à plus de partage en famille, de complicité, d'amour...

Autres projets : l'ambition de l'association est également de vous proposer d'autres événements (projections de films, conférences...) autour du bien vivre ensemble.

Prochains ateliers et projets de l'association : surveillez le panneau lumineux ou rendez-vous sur la page Facebook <https://www.facebook.com/NaturZen64/>

Contact : nathalie.v@monmomentmagique.com
06 81 12 79 69



9 RITUELS

Des rituels forts : un temps de centrage et de lecture, un cercle de parole, la minute gratitude, la ronde de l'énergie, un exercice de respiration, une posture de yoga, la minute défoulement, l'expression dessinée des émotions et une relaxation finale.

INFOS / COMMUNICATIONS

RAPPEL



DOSSIERS DES ASSOCIATIONS :

Lors d'un changement de bureau ou de statut de votre association, veuillez en informer le secrétariat de la Mairie afin de procéder à la mise à jour du dossier concerné.

Il est rappelé aux associations utilisatrices des salles, qu'une attestation d'assurance est à fournir chaque année (au mois de septembre ou au mois de janvier en fonction de votre assurance) ainsi qu'un chèque de caution d'un montant de 400€ pour les salles des fêtes de la Mairie, les salles de la Maison Rey etc... et un chèque d'un montant de 500€ pour la salle polyvalente.

RÉSERVATIONS DES SALLES COMMUNALES :

Les réservations des salles communales, par des particuliers ou des associations, se font par demandes écrites à l'adresse suivante : Mairie - Place Huningue - 64530 PONTACQ, ou par un mail à envoyer à contact@ville-pontacq.fr, au **minimum 15 jours** avant la date de la manifestation.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de la Mairie au 05 59 53 50 05.



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

- 24/05/2017 Noémie **DEZOU**
- 04/06/2017 Lauriane **BENGUE**
- 18/07/2017 Ethan, Eric, Marc **ANIZON**
- 18/07/2017 Lohan, Joe, Alain **ANIZON**
- 23/08/2017 Chloé, Angélique, Christine, Léontine **FERNANDES**
- 13/09/2017 Lorena, Sabrina **DOYA**
- 08/10/2017 Hugo **CASTETS**



MARIAGES

- 24/06/2017 Adeline Gabrielle **COUDEU** & Rémi Pierre Louis Camille **LARBEOU**
- 16/09/2017 Gilles Jacques Yannick **LASSERRE** & Angélique Reine Joëlle **ZAMORA**
- 14/10/2017 Laura Mélanie Isabelle **SAINT-CRICQ** & Julien Georges Jean **DESWARTE**

DÉCÈS

- 26/05/2017 Denise, Sylvine, Jeanne **PELAT** épouse **BUZY**
- 31/05/2017 Jacques, Marcel, Jean **LETENDART**
- 04/06/2017 Pierre, Michel **TAUZIN**
- 09/06/2017 Jeannine, Madeleine **HILARET** épouse **PILLOT**
- 15/06/2017 Paulette, Elise, Sylvette **POSE** épouse **BRANDAM**
- 16/06/2017 Pierre Eloi **PARADIS-CAMI**
- 26/06/2017 Pascal, André, Joseph **CAMPANA**
- 27/06/2017 Colette, Jeanne, Louise **JUSTINE** épouse **GABACH**
- 13/07/2017 Marguerite Marie Joseph **JAFFRÉ** épouse **CONVERT**
- 29/07/2017 Martine, Claire **BOURLA**
- 29/07/2017 Roland, Jean-Marie **GRIMAUD**
- 01/08/2017 Anna **LAXAGUEBORDE** épouse **LABORDE**
- 01/08/2017 Emile, Léon **BIGNES**
- 02/08/2017 Henri, François, Michel **MALAGANNE**
- 09/08/2017 Bernard, Pierre, Jean **CAZENAVE**
- 09/08/2017 Raymond, Alice **GUÉRIN** épouse **GUYON**
- 10/08/2017 Eugénie, Augustine, Jeanne **BARRÈRE** épouse **PLAISANCE**
- 10/08/2017 Jean, Pierre **SANS**
- 12/08/2017 Santina **MARCHESIN** épouse **MANENTE**
- 24/08/2017 Léa, Hélène **BROUSSET-MATHEU** épouse **BORDE**
- 30/08/2017 Renée, Marie **SOUBERCAZE**
- 06/09/2017 Joséphine, Marie **PEYRUS**
- 07/09/2017 Octave, Henri **BORDEROLLE**
- 27/09/2017 Manuel, José **DA COSTA E SILVA**
- 28/09/2017 Iréné, Adolphe **ARASSUS**
- 03/10/2017 Lucien, Paul, Marc **CASTEROT**
- 22/10/2017 Justin **PEREZ**



LA GARANTIE JEUNES

POUR QUI ?

Les jeunes volontaires, entre 16 et 25 ans, désireux de s'engager dans une démarche d'accès à l'emploi, disponibles pendant 12 mois, vivant hors foyer familial ou au sein du foyer mais sans soutien financier. Qui ne sont ni en emploi, ni en formation, ni en scolarité, ni étudiant.

QU'EST-CE QUE LA GARANTIE JEUNES ?

Un accompagnement sur plusieurs mois, pour préparer le bénéficiaire à l'univers de l'entreprise.

Des immersions régulières en entreprises (stages, apprentissage ...) pour confronter le bénéficiaire aux situations réelles en milieu professionnel.

Une aide financière de 470.95€ mensuels (au 1er janvier 2017) dégressive au fur et à mesure des revenus perçus par le bénéficiaire.

COMMENT Y ACCÉDER ?

Se rendre à la Mission locale la plus proche de chez vous. Un entretien préalable avec un conseiller vous sera proposé.

Le dossier de candidature devra être validé par la Mission Locale, avant la signature du contrat pour une durée de 1 an.



LES MISSIONS LOCALES PRÈS DE CHEZ VOUS :
MORLAAS : 05 59 33 63 67
PAU : 05 59 98 90 40

ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG

COLLECTES DE SANG URGENCE/DANGER



2017 Une année à oublier ! Les 5 collectes de 2017 ont connues un effondrement des dons. Grand MERCI à tous les donateurs venus cette année.

POURQUOI DONNER SON SANG ?

Pour sauver une vie ou tout du moins venir en aide :

- Aux malades (cancer, leucémie, sida...)
- Aux opérés,
- Aux grands brûlés,
- Aux femmes enceintes en cas d'accouchements difficiles,
- Aux hémophiles,
- En cas d'épidémies
- Aux accidentés de la route
- Lors de catastrophes naturelles (tremblement de terre, ouragans, typhons),
- Catastrophes d'origine humaine (effondrement d'immeubles...),
- Catastrophes technologiques (explosions, manutentions de substances chimiques, nucléaires...)
- En cas de situations d'urgences (attentats, collision de trains, accident d'avions...)
- À la chirurgie et la médecine.

COMMENT SE PASSE LE DON DE SANG ?

Principe : 420 à 480 ml de sang sont prélevés, en fonction du poids du donneur.

Durée : l'acte lui-même dure 8 à 10 minutes. Si l'on ajoute le temps de l'entretien « prédon », puis le temps de repos et de collation qui suit le prélèvement, le don de sang prend environ 45 minutes.

Délai : il faut respecter un délai d'au moins 8 semaines entre 2 dons de sang total.

Fréquence : une femme peut donner son sang maximum 4 fois par an, un homme 6 fois par an.

LES COLLECTES DE 2018 : les collectes du vendredi ont lieu l'après-midi, celle du samedi le matin

- **Vendredi 05 janvier 15h30 - 19h**
- **Vendredi 23 mars 15h30 - 19h**
- **Vendredi 15 juin 15h30 - 19h**
- **Samedi 25 août 7h30 - 10h**
- **Vendredi 09 novembre 15h30 - 19h**



Pour plus d'information sur l'EFS :

www.dondusang.net

Les patients et les bénévoles vous attendent nombreux !!!
 Demain, peut-être vous !

LES NOUVEAUX COMMERCES

NOUVEAU !

Cuisine traditionnelle
Produits locaux

ZI DE PEY
EN FACE D'INTERMARCHÉ
PONTACQ

09 80 74 58 02



info-pratique

Vente et réparation informatique

2 rue du colonel betboy
64530 PONTACQ

NOUVEAU

chez info-pratique

Initiations informatique (manipuler l'ordinateur, faire un courrier, envoyer un mail, ect.....)

Acces à l'ordinateur et à internet, impression tous documents.

Et toujours vente et réparation d'ordinateur, de tablette, clé usb, ect.....)

Pour plus de renseignements





www.info-pratique.fr



contact@info-pratique.fr



05.59.82.49.65
06.64.93.08.97

GABRIEL FOURCADE 1852 - 1919

UNE RUE DE PONTACQ PORTE SON NOM



Marc Etienne Henri Gabriel Fourcade (dit Gabriel) est né au 77 de la rue des Grands Fossés à Tarbes le 13 février 1852, fils d'Etienne Fourcade et de Julie Cécile Fouchou. Il devint comme son père et son beau-père, marchand négociant. Son beau-père Jean Marc Fouchou était né à Pontacq le 24 avril 1756, il avait épousé Clotilde Souviron le 4 février 1793 à Oloron-Sainte-Marie. De leur mariage naquirent 10 enfants, parmi lesquels Cécile. Par la suite son beau-père Jean Marc Fouchou participa directement à l'installation des Sœurs de la Croix à Pontacq, puisque dans un premier temps, en 1831, dans une ambiance délétère et survoltée, la veille, avait eu lieu des manifestations anti religieuses, pour ne pas dire « impies ». Il leur a loué, pour 9 années, une maison qu'il avait acquise de dame veuve Rey. Par testament olographe du 24 octobre 1832, il fait un bail à perpétuité de la maison à la Congrégation des Filles de la Croix. But du legs : procurer aux jeunes filles de Pontacq une éducation gratuite par les religieuses qui exerceront d'autres œuvres charitables.

Gabriel se maria dans la ville Tarbes le 26 avril 1879 avec Lucie Bouyssou, fille d'un militaire née en Algérie. Ils étaient propriétaires et domiciliés à la vieille demeure de Meyracq à Pontacq qu'il avait eu en héritage de sa mère Cécile Fouchou. Ils furent aussi propriétaires d'un immeuble à Pau où ils vécurent de longues années, ils n'eurent

pas de descendance.

Après les élections municipales des 6 et 13 mai 1888 où Gabriel Fourcade est élu en qualité de Conseiller Municipal à Pontacq, il se présente comme Maire en face d'Antoine Leuger, Antoine Leuger est élu d'une voix, le résultat du vote donne Antoine Leuger 10 voix et Gabriel Fourcade 9 voix. Il ne semble pas intéressé par un poste d'adjoint, puisqu'on trouve comme premier adjoint : Mouthes Julien et comme deuxième : Méliande.

Dans la séance du Conseil Municipal du 18 juin (page 39 du registre) de la même année, Gabriel Fourcade demande au Maire et au Conseil Municipal d'émettre un vœu au Conseil Général pour que la Commune de Pontacq soit desservie par une ligne de Tramway. Antoine Leuger, le Maire, dit qu'il n'est pas convaincu de la nécessité d'une telle implantation pour la Commune (voir délibérations du 17 juin 1888). Dans les pages suivantes il semblerait qu'il y ait quelques désaccords entre Gabriel Fourcade (Conseiller Général) et Antoine Leuger (Maire) toujours à propos de cette ligne.

Gabriel Fourcade a assuré deux mandats de Conseiller Municipal : le premier de mai 1888 à novembre 1894 et le second de novembre 1894 à 1896. La même année, il fut élu Conseiller Général du Canton de Pontacq pour un premier mandat suite au décès de Monsieur Naude Conseiller Général en place. Puis le 28 juillet 1889 il est élu pour un deuxième mandat et enfin, le 28 juillet 1895, il se présenta pour un troisième mandat mais fut battu par Monsieur Hôo-Paris. Pendant ses deux mandats, il ne cessa, comme nous l'avons vu plus haut, de militer pour la ligne de tramway Pau/Pontacq. En 1890, il est Président du Conseil d'Administration pour la gestion

de l'orphelinat Saint Alexandre, qui devait être créé à Pontacq à la suite du vœu et du don de la maison de Sylvain Sourd. Il fut également Président de la société mixte (association loi 1901) qui acheta et géra un temps l'ancienne école des frères Marianistes. Il fut également Vice-Président de la 1237^e section des Vétérans de 1870 de Pontacq.

Gabriel Fourcade a contracté un engagement de volontaire pour la durée de la guerre à la mairie de Pau le 12 octobre 1914 en qualité de 2^e classe au 1^{er} Régiment Etranger. A la même date il est nommé caporal fourrier du 4^e de marche de ce même Régiment, puis à la Légion Italienne, c'est là qu'il retrouve au camp des Garrigues le Colonel Betboy. Le 17 novembre de la même année, il est nommé sergent. Après être passé au 258^e RI. Il est promu sous-lieutenant à titre temporaire le 14 mai 1915 au 127^e Régiment Territorial

Le 16 janvier 1916 il est blessé à la tête, son comportement lui vaut une citation. Après avoir été rayé des cadres de l'armée en raison de la limite d'âge, il est aussitôt réintégré le 17 novembre 1917 toujours en qualité de Sous-Lieutenant. Le 1^{er} janvier 1918, il est nommé lieutenant. Par la suite il intégra l'Etat-major du commandement supérieur du territoire d'Alsace, il devait décéder de maladie en juillet 1919 à l'hôpital militaire de Strasbourg.

Le lieutenant Gabriel Fourcade était titulaire de la croix de Chevalier de la Légion d'Honneur qu'il reçut le 25 décembre 1916 et de la Croix de Guerre avec une citation.



Noël Paradis-Cami